



Noisy le Grand, le 8 septembre 2017

**CALENDRIER DES OPERATIONS ELECTORALES CONCERNANT L'ELECTION DES 5 REPRESENTANTS  
DES PARENTS D'ELEVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCEE POUR 2017/2018**

- Liste électorale consultable au secrétariat de direction à partir du **23 septembre 2017**.
- Dépôt des déclarations de candidatures auprès du Chef d'établissement, dans un ordre préférentiel qui déterminera l'attribution des sièges (2 candidats minimum, 10 maximum), avec l'épreuve des bulletins de vote, pour le **4 octobre 2017 à 17h30**.  
  
→ *Les bulletins « mentionnent exclusivement le nom de l'établissement, les noms et prénoms des candidats, ainsi que le sigle de la fédération ou de l'association de parents d'élèves qui présente la liste, ou le nom du 1<sup>er</sup> candidat pour une liste présentée par des parents d'élèves qui ne sont pas constitués en association. » (cf. circulaire du 09/06/2000).*
- Duplication possible des bulletins sur le matériel du Lycée.
- Mise sous enveloppe du matériel de vote par les associations pour le **jeudi 5 octobre 2017**.  
Une salle peut être mise à disposition pour cet objet :
  - Bulletin de vote (format A6 (10,5x14,8) de couleur blanche) ,
  - Professions de foi des associations (1 feuille A4 par association),
  - Circulaire du Chef d'établissement indiquant les modalités de vote,
  - 1 enveloppe bleue de vote,
  - 1 enveloppe d'expédition du vote par correspondance.
- Remise du matériel de vote aux parents d'élèves **le vendredi 6 octobre 2017**.
- Scrutin : **Samedi 14 octobre 2017 de 8h30 à 12h30** (cf. BOEN n°27 du 20 juillet 2017) dans « l'amphi central » du lycée, suivi du dépouillement.

Le Proviseur,

E. SCHLEGEL

